



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.10.2008 L'an deux mille huit et le trente octobre à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mrs LASSERRE, BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mr GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, THUEL.

**Absents**: Mme BERTRAND, (excusée), Mr RASKOPF (excusé), Mme BORIE (excusée), Mrs BALOUP (excusé), BUONGIORNO (excusé), Mme RAHOU, Mr LE ROCH (excusé).

N° 08/171

**Secrétaire** : Mr MARTY.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Delpoux

## SUBVENTION OPERATION FACADE

Par délibération du 29 janvier 2007, le Conseil Municipal avait décidé de prolonger d'un an l'aide au ravalement des façades d'habitations.

Cette aide se traduit après conditions requises, par le versement au propriétaire ou au locataire, d'une subvention de 20 % des travaux, plafonnée à 763 euros.

Il fait part au Conseil Municipal, qu'une opération, engagée en 2007, vient de se terminer, et qu'il convient de procéder au versement de la subvention.

*Adopté à l'unanimité*

Il propose donc de verser la subvention suivante à :

Mr Lafon Laurent – 4 place Saint-Georges 81160 SAINT-JUERY  
pour le ravalement de l'immeuble 4 place Saint-Georges - 81160 ST-JUERY  
Montant des travaux subventionnables : 9 598,20 € euros  
Montant de l'aide : 763 euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer la subvention comme indiquée ci-dessus.

DIT que des crédits seront inscrits sur le budget principal 2008, article 2042.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,